

Newsletter des rivières du Beaujolais

Ensemble, faisons vivre nos rivières !

Bonne année 2026 !

Jacky MENICHON, Président, les élus du conseil syndical
et l'équipe des rivières du Beaujolais vous adressent
leurs meilleurs vœux.



De nouveaux projets pour 2026

L'EPAGE des Rivières du Beaujolais
prévoient deux chantiers importants
dès cet été :

1. **La restauration du Nizerand à
Gleizé et Villefranche-sur-Saône**
pour réduire les inondations sur le
stade Armand Chouffet. 💧 🌳

La commissaire enquêteur vient de
rendre un avis favorable au projet. ✅

2. **La découverte de l'Ardières
et la restauration de la continuité**





Retour en photos sur le chantier de restauration des berges du Marverand - Novembre 2025

Un cours d'eau qui érode ses berges est souvent un cours d'eau en bonne santé. L'érosion est un processus naturel qui favorise les habitats variés pour la biodiversité et qui permet le renouvellement de sédiments.

Oui mais voilà, lorsque les processus d'érosion menacent des ouvrages, l'intervention de l'EPAGE est souvent nécessaire. L'érosion des berges du Marverand menaçait à terme le pont du Mapas à St Julien. L'EPAGE, avec le concours des Brigades Nature, a reconstitué, au mois de novembre, les berges du cours d'eau à l'aide du génie végétal.





Païement pour Services Environnementaux - PSE



🚜 L'EPAGE et la CCSB ont invité cet automne les 40 agriculteurs impliqués dans le PSE (2021-2026) pour en tirer un premier bilan. Malgré la lourdeur de la démarche, ce projet qui incite les viticulteurs/agriculteurs à développer des démarches agro-environnementales et à diminuer l'utilisation de pesticides (en contrepartie d'un paiement) est plébiscité par une majorité d'entre eux. 80 % se disent prêts à repartir sur un PSE2 si le territoire est à nouveau éligible par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse.

Les élus du Beaujolais ont donné leur avis sur la gestion des zones humides et l'espace de bon fonctionnement des rivières



🏠 De nombreux ateliers de travail ont réuni les élus du Beaujolais ces derniers mois.

► L'objectif de ces ateliers ? Faire participer élus et autres acteurs des milieux aquatiques (pêcheurs, agriculteurs) à la stratégie de gestion des zones humides 🌱🐸💧 et à la délimitation des espaces de bon fonctionnement des rivières du Beaujolais.

Nos travaux sont utiles !



🤔 On n'en doutait pas mais c'est toujours mieux de pouvoir le prouver scientifiquement !

🐟 Le marquage de truites fario sur le ruisseau des Samsons, par la Fédération de Pêche du Rhône, a permis de démontrer l'efficacité de notre rampe en enrochement pour rétablir une continuité piscicole !

👉 74 truites ont été marquées, en juin, 300 m en aval de l'ouvrage. Près de 20 % de ces truites ont été retrouvées en amont ce 1er octobre (de toutes tailles et jusqu'à 500 m en amont de l'aménagement) : cela signifie tout simplement qu'elles ont emprunté sans difficultés notre nouvel aménagement.

🌟🌟 1 an après les travaux, c'est une belle nouvelle pour la biodiversité aquatique sur le ruisseau des Samsons à Quincié-en-Beaujolais.



EPAGE des Rivières du Beaujolais

105 rue de la république 69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

Cet e-mail est envoyé à {{contact.EMAIL}}

[Se désabonner](#)

